

Direction Générale Adjointe du Pôle des Solidarités
 Direction Enfance Famille
 Service de l'Aide Sociale à l'Enfance
 Unité Accueil Institutionnel

Critères de sélection du projet

Relatif à la création d'un Service de Prévention Spécialisée dans le département des Pyrénées-Orientales

Thèmes	Critères	Cotation (0 à 5)	Coeff. Pond.	Total
Qualité du projet d'établissement ou d'unité /55	Adéquation et pertinence du projet associatif et du projet de service au regard du public accueilli et des missions attendues	5	4	20
	Qualité et pertinence de l'accompagnement des jeunes, des familles, des modes d'intervention et des activités proposées	5	4	20
	Mise en œuvre des droits des usagers et outils de fonctionnement du service (outils loi 2002-2 du 02/01/2002)	5	1	5
	Composition équipe (qualité des fiches de postes et du DUD, adéquation diplômes, formation et expérience)	5	1	5
	Mise en œuvre analyse des pratiques et mise en place d'outils d'évaluation réglementaire et interne	5	1	5
Localisation des actions /15	Pertinence de la.les zone.s d'implantation des actions	5	2	10
	Modalités d'implantation des équipes, des actions	5	1	5
Capacité du promoteur quant à la mise en œuvre du projet /40	Profil de l'association (compétences, garantie, image, adaptabilité)	5	2	10
	Expérience du promoteur dans l'accompagnement des jeunes et des familles, expérience de travail social en prévention et aide sociale à l'enfance	5	3	15
	Capacité à respecter les délais attendus de mise en œuvre du projet	5	3	15
Mise en œuvre du projet et coopérations avec le CD et les partenaires /10	Qualité et degré de formalisation des coopérations spécifiques avec le Département	5	1	5
	Modalité des liens et d'articulation avec les partenaires institutionnels et associatifs	5	1	5
Dimension Financière /80	Rapport coût/prestations du projet au vu du BP présenté	5	10	50
	Viabilité du plan de financement notamment des investissements (mise en œuvre et années suivantes)	5	6	30
TOTAL				200